

DEMANDE
D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE ²
DE PROLONGATION D'OUVERTURE ²

A remplir minimum 1 mois avant la date prévue

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M ⁽²⁾ (1)

Président – Secrétaire – Trésorier de l'association ⁽²⁾ :

ai l'honneur de solliciter l'autorisation :

- **d'ouvrir un débit temporaire de catégorie**

à

du au à l'occasion de :

.....

- **de tenir mon établissement ouvert la nuit :**

du au jusqu'à heures

pour le motif suivant :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le

Signature

(1) Doivent être fournis à l'appui de la demande : un justificatif d'identité du demandeur

(2) Rayer les mentions inutiles

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot

Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la Santé publique ;

Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés préfectoraux ;

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE

Article premier – M ⁽²⁾

- **est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de catégorie**

dans

du au jusqu'à heures

à l'occasion de

- **est autorisé(e) à prolonger l'ouverture de son établissement**

dans la nuit du au jusqu'à heures

pour le motif suivant

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives

à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot, le

Le Maire,

Pierre-Jean PUDAL